
Lettre des représentants Soubrany et Richaud, commissaires près l'armée de Moselle, informant des mouvements militaires, en annexe de la séance du 10 frimaire an II (30 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre des représentants Soubrany et Richaud, commissaires près l'armée de Moselle, informant des mouvements militaires, en annexe de la séance du 10 frimaire an II (30 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 411-412;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39693_t1_0411_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

310 liv. 16 s. en argent, en un bon de la poste, du 16 novembre.

La même Société a également envoyé 249 livres en argent, en un bon de la poste, du 18 novembre; mais elle retient 225 livres en assignats pour pareille somme en argent, et elle donne 24 livres.

Le citoyen Dombey a donné un assignat de 50 livres et 96 livres en espèces; en tout, 146 liv.

Le citoyen Royane, procureur syndic du district de Valence, a envoyé une décoration militaire et un brevet.

Un membre a déposé, au nom du comité de surveillance et révolutionnaire de Thouars, 99 jetons d'argent et une plaque de garde-chasse d'un émigré, aussi en argent.

Le citoyen Laurent, représentant du peuple, a envoyé, de la part de plusieurs chirurgiens de l'hôpital de St-Wast d'Arras, une somme de 640 livres en assignats.

Le citoyen Judicis, président de la Société populaire de Martel, a envoyé une décoration militaire et un petit cachet d'argent.

Le conseil général de la commune de Cambrai a envoyé 2 décorations militaires et 2 brevets.

La Société montagnarde de la commune d'Aignan a envoyé, pour les frais de la guerre, 181 liv. 15 s. en papier et 63 livres en numéraire; en tout, 244 liv. 15 s. Plus 3 décorations militaires, 2 plaques en argent, de hausse-col, et un cachet d'argent, 5 cachets de cuivre, et une plaque à fleurs de lys; plus un hausse-col aussi de cuivre (1).

La séance est levée à quatre heures et demie (2).

Signé, ROMME, Président; REVERCHON, PHILIPPEAUX, FRÉCINE, MERLIN (de Thionville), ROGER-DUCOS, RICHARD, secrétaires.

PIECES ET DOCUMENTS NON MENTIONNÉS AU PROCÈS-VERBAL, MAIS QUI SE RAPPORTENT OU QUI PARAISSENT SE RAPPORTER A LA SÉANCE DU 10 FRIMAIRE AN II (SAMEDI 30 NOVEMBRE 1793).

I.

LETTRE DES REPRÉSENTANTS SOUBRANY ET RICHAUD, COMMISSAIRES DE LA CONVENTION PRÈS L'ARMÉE DE LA MOSELLE, PAR LAQUELLE ILS ANNONCENT DIVERS MOUVEMENTS OPÉRÉS PAR CETTE ARMÉE (3).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 267 à 277.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 278.

(3) La lettre de Soubrany et Richaud n'est pas mentionnée dans le procès-verbal de la séance du 10 frimaire an II; mais il y est fait allusion dans les comptes rendus de cette séance publiés par la plupart des journaux de l'époque.

Suit le texte de la lettre de Soubrany et Richaud d'après un document des Archives du ministère de la guerre (1).

Les représentants du peuple près l'armée de la Moselle, à la Convention nationale.

« Au quartier général de l'armée de la Moselle, à Deux-Ponts, le 2 frimaire, 2^e année de la République française, une et indivisible.

« Vous vous avez mandé hier (2) la marche des généraux Amibert et Vincent sur Hombourg et le Carlsberg, sans pouvoir vous apprendre les résultats. Vous les avez sans doute présagés par les succès rapides de l'armée de la Moselle. Les satellites des tyrans ont fui devant les soldats de la liberté et leur ont abandonné les hauteurs de Hombourg et la position redoutable du Carlsberg. Nous avons appris qu'ils ont évacué Bermazens (Pirmazens) où nous croyons qu'ils se réuniront en force pour profiter de tous les avantages que leur donne la nature dans cette position.

« Vous serez sans doute étonnés que les Prussiens nous abandonnent avec cette facilité des postes qui, s'ils eussent été attaqués de front, nous auraient été disputés avec bien de l'avantage et auraient coûté la vie à beaucoup de nos braves défenseurs. Mais l'épreuve qu'ils ont faite le 27 du courage et de l'ardeur des soldats de la République, et la marche combinée des différentes colonnes qui menacent l'ennemi de tous côtés, lui faisant craindre de se voir enveloppé, il est ainsi forcé d'évacuer des postes qui paraissent inattaquables par leur nature.

« On croit que l'armée prussienne s'est retirée à Kaiser-Lautern et dans les environs. Le projet du général était, ce soir, de les y aller chercher; il est à présumer qu'ils voudront disputer cette position qui leur offre de grands moyens de résistance; mais les difficultés qu'elle présente à l'armée de la République seront un triomphe de plus pour les soldats de la patrie, qui brûlent d'exterminer cette horde d'esclaves. Les ennemis une fois chassés de Kaiser-Lautern seront forcés de se retirer dans le Palatinat, d'abandonner les Vosges, et laisseront à l'armée de la Moselle tous les chemins ouverts pour aller au but où tend une expédition aussi heureusement commencée. Nous espérons que l'issue sera couronnée des mêmes succès et que les despotes, chassés d'un territoire qu'ils ont trop longtemps souillé, sentiront enfin l'inutilité de leurs efforts contre des hommes libres, et qui préfèrent la mort à la perte du premier de tous les biens.

« P.-A. SOUBRANY; H^c RICHAUD.

« P.-S. L. commissaire ordonnateur en chef Archer vous adressera, par le même courrier

(1) *Archives du ministère de la guerre, armées du Rhin et de la Moselle*, carton 2/24.

(2) Voy. ci-dessus, séance du 4 frimaire an II, p. 2, la lettre dont il est question.

l'état des grains et fourrages que nous avons trouvés dans Bliescastel et Deux-Ponts, et copie d'une réquisition qu'il a faite au nom du général. Vous verrez par tous ces détails qu'ils est inutile de vous rapporter, les ressources que nous offre ce pays. »

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

Le Président. Je reçois à l'instant une lettre des représentants du peuple près l'armée de la

(1) *Moniteur universel* [n° 71 du 11 frimaire an II (dimanche 1^{er} décembre 1793), p. 288, col. 1] et [n° 72 du 12 frimaire an II (lundi 2 décembre 1793), p. 291, col. 2]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 438, p. 141); le *Journal de Perlet* [n° 435 du 11 frimaire an II (dimanche 1^{er} décembre 1793), p. 4]; les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 334 du 11 frimaire an II (dimanche 1^{er} décembre 1793), p. 1514, col. 2]; le *Mercure universel* [11 frimaire an II (dimanche 1^{er} décembre 1793), p. 176, col. 1] et l'*Auditeur national* [n° 435 du 11 frimaire an II (dimanche 1^{er} décembre 1793), p. 3] rendent compte de la lettre des commissaires à l'armée de la Moselle dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets*.

LE PRÉSIDENT. Un courrier vient d'apporter une lettre des représentants commissaires auprès de l'armée de la Moselle. Elle annonce des préparatifs et des mouvements dont on conçoit les plus flatteuses espérances. Cette dépêche me paraît devoir être renvoyée au comité de Salut public.

Le renvoi est décrété.

II.

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet*.

On annonce une lettre des représentants du peuple auprès de l'armée de la Moselle. Elle porte en substance que l'armée française fait des mouvements qui doivent nous faire concevoir de bonnes espérances.

Le renvoi en est ordonné au comité de Salut public.

RUAMPS. Il est bon de dire à l'Assemblée que l'ennemi ayant bombardé Landau pendant quatre jours, quelques lâches proposèrent de se rendre. Un tribunal militaire en fit sur-le-champ justice. Peu de jours après, deux autres scélérats, ayant renouvelé cette proposition infâme, furent poignardés par deux républicains. Depuis lors on n'a plus entendu parler de se rendre. Le général Delmas a fait une sortie vigoureuse et a approvisionné la place pour deux mois encore.

Ces détails sont vivement applaudis.

III.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires*.

LE PRÉSIDENT. Une lettre des représentants du peuple au département de la Moselle annonce des mouvements des armées et présage des succès.

L'Assemblée ne voulant pas rendre publiques des dispositions militaires renvoie cette lettre au comité de Salut public sans en entendre la lecture.

RUAMPS saisit cet à propos pour annoncer que quelques séditieux de la place de Landau avaient parlé de rendre cette ville à l'ennemi. Aussitôt un tribunal militaire a été formé et ces séditieux ont été fusillés. Quelques autres tenaient à peu près le même langage dans les rues de Landau, mais deux républicains les ont poignardés. (*Applaudissements.*) La

Moselle; elle ne contient que des détails sur les mouvements que fait cette armée, et qui doivent être très avantageux à la République; je crois qu'il faut la renvoyer au comité de Salut public.

Cette lettre est renvoyée au comité de Salut public.

Le Président annonce qu'il vient de recevoir une lettre de l'armée de la Moselle, qui ne roule que sur des préparatifs militaires, dont le résultat doit être d'un extrême intérêt, mais qu'on ne peut encore publier.

La lettre est renvoyée, sans être lue, au comité de Salut public.

Ruamps. J'observe à cette occasion que c'est à tort qu'on a répandu le bruit de la prise du fort Vauban. Landau fut bombardé pendant quelques jours, mais quatre personnes ayant ouvert l'avis de capituler, furent sur-le-champ fusillées; deux autres qui tenaient le même langage, ont été poignardés dans les rues, par les soldats de la garnison, et depuis ce temps-là, il n'a plus été question de se rendre.

garnison a fait ensuite une sortie très vigoureuse sous les ordres des généraux Laubadère et Delmas; elle a produit d'excellents effets. (*Vifs applaudissements.*)

IV.

COMPTE RENDU du *Mercure universel*.

LE PRÉSIDENT. J'annonce que je reçois à l'instant une lettre de l'armée de la Moselle. Elle ne porte rien autre chose, sinon que l'armée fait des mouvements qui donnent de grandes espérances. Je crois qu'il serait prudent de la renvoyer au comité de Salut public.

Ce renvoi est décrété.

RUAMPS annonce que dans le bombardement de Landau, plusieurs citoyens avaient demandé que l'on capitulât. Un tribunal militaire les a condamnés; ils ont été fusillés. Deux républicains ont poignardé dans les rues de cette même ville deux lâches, qui avaient tenu le même langage. La garnison, sous les ordres de Laubadère et Delmas, a fait une sortie vigoureuse et a repoussé l'ennemi. (*Applaudissements.*)

V.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

LE PRÉSIDENT a annoncé qu'un courrier arrivé de l'armée de la Moselle venait d'apporter une dépêche qui ne présentait aucun résultat, mais qui annonçait des mesures prises pour des mouvements dont on devait attendre les plus grands succès.

La lettre a été renvoyée sans être lue au comité de Salut public.

RUAMPS, revenu de sa mission, a rendu compte qu'à Landau des traitres avaient parlé de se rendre à l'ennemi, mais qu'ils avaient été de suite saisis et pendus. Deux autres ont été poignardés par des patriotes indignés d'une telle lâcheté ou perfidie. « Actuellement, a ajouté Ruamps, la Convention peut être tranquille sur le sort de Landau; le commandement en a été mis entre les mains de chefs de patriotisme éprouvé, et la place est approvisionnée pour plusieurs mois. »